

avant le 20 septembre 1870, s'accomplissait avec une solennité toute spéciale et prenait le nom de Consistoire, a pris depuis le titre de *provision d'Églises* et ne s'accomplit que d'une manière conforme au vœu de la Ville Sainte. Elle aura lieu lundi prochain, 4 mai, veille de S. Pie V.

Le même jour, profitant de la présence à Rome de LL. EE. les cardinaux Régier, archevêque de Cambrai, Falcinelli, ancien nonce à Vienne et de Tarozzy, archevêque de Salbourg, dernièrement revêtus de la pourpre, le Souverain Pontife procédera à la cérémonie allégorique de la clôture et de l'ouverture de la bouche ainsi qu'à la collation de l'anneau et du titre cardinalices. L'Éminentissime archevêque de Cambrai recevra le titre de la Ste-Trinité-des-Monts, église nationale française attenante au couvent des Dames du Sacré-Cœur. Son Éminence a déjà annoncé aux religieux qu'elle prendrait possession de son église titulaire dans l'après-midi du 5 mai et qu'elle repartirait le lendemain pour la France.

On attend, pour le jour de S. Pie V, de nombreuses députations de catholiques de France et d'Amérique. Il y aura réception solennelle au Vatican et j'y vous en mandera aussitôt les détails. Je constate, dès à présent, que les quinquagénaires, exaspérés de ces imposantes démonstrations de dévouement envers leur Capitaine, ont choisi tout exprès le jour où elles auront lieu pour faire une mascarade à la Cervara, petite ferme à 10 milles de Rome. Cette mascarade était tolérée, il est vrai, par le gouvernement pontifical. Mais elle se réduisait à un divertissement artistique autant par la conception que la beauté des mascarades que par la qualité des personnes qui les organisaient : pour la plupart peintres ou sculpteurs étrangers établis ou de passage à Rome. Il est à remarquer que le divertissement n'avait pas de jour fixe et que les masques quittaient leur déguisement en rentrant dans la ville. Tout cela est changé dans le nouveau programme, et il est si vrai que le jour de l'exécution a été choisi à dessein pour outrager les catholiques, que le *Popolo Romano*, journal catholique, s'est écrié : « Nous verrons bien si, pour la fête de S. Pie V, il y aura plus de concours au Vatican qu'à la Cervara. » Pour nous, nous savons bien que les organisateurs des plébiscites disposent de leurs adeptes et les groupent comme des mannequins quand et où bon leur semble ; cependant, le jour de la fête venue, nous saurons soutenir le parallèle entre les visiteurs qui accourront au Vatican et les masques qui se rendront à la Cervara, autant sous le rapport de la prééminence et de la spontanéité de ceux-là que sous le rapport de leur nombre.

Puisque j'en suis aux nouvelles du Vatican, c'est-à-dire à celles qui intéressent le plus vos lecteurs, voici une anecdote parfaitement authentique et relative à la vie intime de Pie IX :

Il y a quelques jours, au retour de la promenade habituelle dans les jardins du Vatican, le Saint-Père, accompagné de plusieurs prélats romains, et étrangers, parmi lesquels S. Mgr Dupanloup, s'arrêtait dans la salle de la bibliothèque et s'y délassait par une conversation familière des graves occupations et des nombreuses audienues de la matinée. Quelques prélats s'entretenaient avec chaleur des affaires d'Espagne, lorsque le Saint-Père les interrompit : « *Povero Carlo Settimo!* s'est-il écrié. Il est mort, et sa veuve implore des secours. — Comment, Charles VII est mort ? demandait-on de toutes parts. — Eh ! oui, *Carlo Settimo* est mort, a poursuivi le Saint-Père ; c'était un brave vétérán de l'armée pontificale que j'ai connu lorsque j'étais évêque d'Inola. Là, il m'adressait régulièrement une supplique tous les quinze jours ; il m'y exposait sa triste situation et terminait par faire appel à mon *generosissimo cuore*. Aujourd'hui j'ai reçu une supplique rédigée dans le même ton et signée par la *vedova di Carlo Settimo* (c'est-à-dire la veuve de Charles septième ou septième du nom, le mot *Settimo* signifiant en italien l'un et l'autre) ; d'où j'ai conclu que *Carlo Settimo* était mort. »

Les prélats romains avaient compris le jeu de mots ; mais Mgr Dupanloup, n'ayant pu saisir l'explication donnée en italien par le Saint-Père, paraissait tout ébahi. « *Povero Carlo Settimo!* a répété Pie IX en se tournant vers lui, comme pour l'interpeller ; et Mgr Dupanloup de répondre en tombant dans le qui-proquo : « Hélas ! oui, Très-Saint Père, pauvre Charles VII ! il pourrait bien se faire qu'il se fût trop exposé au feu des républicains et qu'il fût mort ; toujours est-il qu'il a de sérieuses difficultés à vaincre avant. » Un rire général interrompit Sa Grandeur qui rit elle-même de bon cœur lorsqu'on lui eut expliqué de quel *Carlo Settimo* il s'agissait.

A ce trait, on est frappé tout d'abord de la prodigieuse mémoire et de l'admirable à-propos qui font le charme de la conversation de Pie IX ; mais le lecteur attentif y aura découvert en même temps la trace des largesses chaque jour renouvelées que répand autour de soi le Père commun des fidèles. La veuve et l'orphelin, le père de famille réduit à la misère, et parfois même de malheureuses victimes du libéralisme recourent à sa charité inépuisable.

Bien que dépouillé, le Souverain Pontife a trouvé jusqu'ici dans les offrandes des catholiques de quoi seconder les impulsions de son cœur généreux et suffire aux besoins des membres souffrants du Christ. Mais voici le temps où la charité des fidèles et du Pontife ne pourront plus lutter avantageusement contre la misère envahissante, contre les exactions de plus en plus onéreuses qui désolent les populations italiennes : c'est le temps de la justice de Dieu.

De journaux de tous les partis ont ouvert sous la rubrique « la faim » une chronique des scènes lamentables, des crimes et des désordres auxquels donne lieu la cherté exorbitante des vivres et le poids écrasant des impôts. En voici quelques extraits :

Le *Progresso* de Plaisance rapporte que dans trois villages de la province de ce nom et dans la seule journée du 25 courant des démonstrations bryannes ont été exécutées dans le but d'obtenir l'abolition des impôts qui frappent le pain. Ces impôts — d'après l'énumération qu'en a faite en pleine Chambre le député Toscanelli — sont au nombre de vingt-et-un pour les villes murées de la Péninsule. Inutile d'ajouter que les autorités de la province de Plaisance ont répondu par un déploiement de troupes à la demande des affamés.

À Bellune, on signale le passage de nombreux ouvriers que le manque de travail oblige à se rendre dans les ateliers et dans les manufactures de l'Allemagne. Le nombre des ouvriers contraints de s'expatrier de la sorte s'est élevé, pendant la semaine dernière, à près de huit cents.

À Parme, de nombreuses arrestations ont été opérées afin de prévenir des démonstrations dans le genre de celles qui ont eu lieu dans la province de Plaisance.

Les démonstrations se sont accomplies quand même, et il a fallu de nouvelles arrestations pour y mettre fin... jusqu'à ce que ça recommence.

À Venise, une pauvre femme, portant un enfant au sein s'est jetée à la mer, désespérée de se voir dépourvue de tout moyen de subsistance.

Un billet que la malheureuse a laissé sur la rive, à l'adresse de son mari, attribue effectivement à une insupportable misère la cause de sa funeste résolution.

À Bologne, la police a dû séquestrer une quantité considérable de pain, ou plutôt d'une méchante pâte pétrie avec des ossements réduits en poudre et tellement malsaine que plusieurs personnes, l'ayant mangée, étaient tombées dangereusement malades. Ce ne sont pas seulement de sordides spéculateurs qui abusent de la misère publique. Dans la même ville, le *Comité italien pour la révolution sociale* a fait imprimer et répandre dans les principales villes d'Italie aussi bien que dans les campagnes un *appel au peuple*. Les ouvriers y sont invités à « faire justice de la tyrannie des classes bourgeoises à venger le genre humain et à bouleverser le monde qui

écrase les destinées de la fortune ; » Ces excitations à la révolte sont formulées en 16 pages in-8° ; elles terminent par une apologie de la *glorieuse commune* et par ce cri sanguinaire : *Aux armes et vengeons-nous!*

Une excursion que j'ai eu l'occasion de faire à Aspra, en Sabins, m'a mis à même de constater que les récits des journaux, loin d'être exagérés en ce qui concerne le dénuement des populations rurales de la péninsule, sont au-dessous de la triste réalité. Dans les environs de ce village de 2,600 âmes, je rencontrai une vingtaine de fermes totalement abandonnées. J'en demandai la cause à une pauvre femme qui, un énorme panier de chicorée sur la tête, retournait à Aspra pour y échanger sa salade contre du pain qu'elle n'avait pas mangé depuis deux jours. La pauvre femme dit dans son jargon que les propriétaires de ces fermes, ne pouvant faire produire à leurs terres de quoi payer les impôts présents et arriérés, avaient dû les abandonner et émigrer pour le *Novo Mondo* (l'Amérique).

Je pourrais compléter ce sombre tableau par le récit des vols et des assassinats qui désolent la Sicile, mais ici les crimes deviennent si nombreux et la détresse des insulaires si navrante que je me borne à vous annoncer comme logiquement inévitable, et peut-être prochaine, une insurrection en masse de ces populations exaspérées. Il est vrai que le gouvernement italien vient d'envoyer en Sicile de nombreux renforts de troupes ; mais en même temps, par une aberration sans exemple, il presse la Chambre de voter le projet d'extension à la Sicile de la régie des tabacs. On conçoit aisément l'exaspération des Siciliens qui, jouissant jusqu'ici, et de temps immémorial, du privilège de cultiver le tabac, avaient fait de la fabrication des cigares la principale branche de leur industrie.

Pareille conduite de la part du gouvernement italien dénote le germe de cette folie dont Dieu frappe ceux qu'il veut perdre.

P. S. — J'apprends que le général Garibaldi a écrit une lettre à un des chefs du parti radical à l'Assemblée de Versailles pour solliciter son intervention en faveur de l'honorable Piccon.

Le héros des Deux Mondes était digne de se faire l'avocat du député à la double patrie.

ESPAGNE. — L'Union publie cette dépêche :

« Bayonne, 3 mai, 10 h. 21 m. matin. La nouvelle de l'entrée des républicains à Bilbao est fautive. — Le bombardement continue plus fort que jamais. — Edie s'est concentré dans les lignes formidables de Ba-racaldo, Zorroza et Gasteiz, où il tient tête à l'ennemi. NAVARRO. »

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira jeudi prochain, pour l'ouverture de la session de mai. Voici l'ordre du jour :

- 1° Comptes administratifs du maire pour 1873 ;
- 2° Budget supplémentaire de 1874 ;
- 3° Comptes et budget des hospices ;
- 4° Comptes et budget du Bureau de Bienfaisance ;
- 5° Emploi du Crédit des dépenses imprévues ;
- 6° Rapports de diverses commissions ;
- 7° Budget des chemins vicinaux pour 1875 ;
- 8° Réception définitive des travaux de la Grand-Place ;
- 9° Compte-rendu du service des eaux pour 1873 ;
- 10° Rapport de l'inspecteur général des Monts-de-Piété ;
- 11° Comptes des recettes et dépenses du Canal en 1873 ;
- 12° Divers mémoires arriérés ;
- 13° Communications diverses.

— Demain, dit-il, nous chassons toute la journée, mais je repasserai par ici le soir... A demain !

Puis, comme se ressouvenant d'une chose tout à fait étrangère aux préoccupations du moment ;

— A propos ! je désire rendre visite à un ancien camarade qui habite, je crois Vittel. C'est ce pauvre Gandoin... Enseignez-moi donc sa demeure.

— Petit-Pierre vous y conduira ! répondit avec empressement Madeleine, qui avait compris l'intention de l'avocat.

Il s'agissait de savoir si Gandoin se trouvait chez lui, à quelle heure il y était rentré.

Raynal sortit, escorté par Petit-Pierre.

Il aperçurent bientôt, dans une petite cour commune, des lanternes brillantes, des ombres se balançaient, avec accompagnement d'un bruit de sabots.

— On sort de la veillée, dit le jeune garçon. Tiens, voilà justement le père Pacôme et sa femme ! C'est chez eux que Gandoin loge.

L'avocat, sans perdre une minute, aborda le groupe qui venait de lui être désigné.

— Pourriez-vous me dire, interrogea-t-il, si je trouverai en ce moment M. Gandoin ?

— A savoir ! répliqua le bonhomme d'après la coutume évasive des paysans. Quand nous sommes partis, voilà deux heures environ, je crois bien qu'il était dehors. Suivez la lanterne... nous rentrerons... on verra !

En moins de dix minutes, on était sorti de la maison des Pacôme.

Elle était plongée dans une obscurité

La vente sur la voie publique vient d'être interdite au *Libéral de Cambrai*.

A l'occasion des fêtes religieuses du 21 juin, les Comités catholiques du nord de la France mettent au concours la musique d'une Cantate en l'honneur de Notre-Dame de la Treille. Deux prix seront décernés : Le premier de 1,000 fr. et une médaille d'or ; le second, de 500 fr. et une médaille de vermeil. Les compositions devront être adressées franco au secrétariat, rue Nigrier, 31, à Lille.

L'exécution de la Cantate devant avoir lieu le 21 juin, il est nécessaire que les œuvres soient envoyées au plus tard le 31 mai. Cette date est de rigueur et aucun sursis ne pourra être accordé.

Des lettres de Rome annoncent que son Eminence le cardinal Regnier reprendra mercredi prochain le chemin de la France.

M. le général Cornat, commandant la 1^{re} brigade de la subdivision du Nord, est nommé au commandement de la 6^e brigade de cavalerie à Toul.

M. le général Janin, nouvellement promu, est désigné pour le remplacer à Lille.

Nous apprenons, dit la *Gazette de Cambrai*, que sur la demande de M. Brabant, député du Nord et de M. de Nervo, sous-préfet de Cambrai, qui ont fait collectivement, il y a peu de jours, une démarche personnelle auprès de M. Desailly, ministre de l'Agriculture et du Commerce, la Chambre consultative des arts et métiers de Cambrai sera incessamment transformée en Chambre de Commerce.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à Douai, la session des assises du second trimestre de 1874 ; voici le rôle de cette session :

- Lundi 4 mai : Affaire Besançon, abus de confiance ; affaire Houzé, faux ; affaire Buisset, tentative d'infanticide.
- Mardi 5 mai : Affaire Vidril et autres, avortement ; affaire Grétry, attentat à la pudeur.
- Mercredi 6 mai : Affaire Debels, vol qualifié ; affaire Juliette Potier, vol qualifié ; affaire Piquet, tentative de meurtre.
- Jeudi 7 mai : Affaire Delplanque, attentat à la pudeur ; affaire Vraie, meurtre.
- Vendredi 8 mai : Affaire Boyer, infanticide ; affaire D-rocc, incendie.
- Samedi 9 mai : Affaire Josson, vol ; affaire Colmout, vol et viol.
- Lundi 11 mai : Affaire Delescluze, faux.
- Mardi 12 mai : Affaire Verret, incendie et vol ; affaire Lausent et autres, outrages à la religion.
- Mercredi 13 mai : Affaire Véran et Marchand, délit de presse ; affaire Muuier, vol qualifié.
- Vendredi 15 mai : Affaire Defermont et Prêtre, vol qualifié ; affaire Delcroix, vol qualifié ; affaire Catnelain, faux.
- Samedi 15 mai : Affaire Verrien, faux ; affaire Dubois, abus de confiance, affaire Planard, attentats à la pudeur.

Une femme inconnue avait réussi, depuis quelques temps, à duper plusieurs marchands de Roubaix, en se disant envoyée par des personnes les plus recommandables de la ville, dont elle se disait la servante, et faisait pour leur compte des achats relativement importants. C'est ainsi qu'elle s'était fait délivrer des marchandises pour 80 francs, chez Madame Molte-Dégand, pour 60 francs chez M. Bâdu et pour 90 francs

complète. Pas une vitre en lumière. — Faut croire que le porteur de contraires est encore à trimballer ses pancartes de couleurs, opina d'un ton narquois la vieille paysanne. — Gandoin !... cria son mari, hé !... Hohé ! Gandoin... c'est un monsieur de la ville qui voudrait te causer... Ohé donc !

Puis, comme rien ne bougeait à l'intérieur : — C'est qu'il n'y est point ou qu'il dort ferme... Une fenêtre s'ouvrit tout à coup. Gandoin parut.

... Dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil. — Ah ! j'en ai le v'la ! s'étaient écriés les Pacôme, en reconnaissant leur locataire.

Quant à celui-ci, baillant des mâchoires et des bras :

— Ah !... je dorsais si bien ! que le diable emporte celui qui m'éveille !

Dans cette malédiction, dans cette pantomime, il y avait tant de naturel que Raynal se sentit aussitôt désarmé, évanouissant.

— Décidément, pensa-t-il, ce n'était pas lui.

Gandoin, cependant, avait changé de ton :

— Est-ce que ce serait vous, monsieur le percepteur ? Oh ! faites excuses...

— Non ! l'interrompit son ancien camarade, n'est-ce moi, Paul Raynal, qui voulait te dire bonsoir en passant ?

— Je suis à Vittel pour toute la journée de demain. Pardon d'avoir troublé tes rêves. Rêve-toi bien vite. A demain ! Et comme il voulait pas qu'il se

environ chez M. Delembre-Longuepée. Mais, tant va la cruche à l'eau... et hier devaient se terminer les exploits de cette hardie voleuse ; la police, qui a la manie de toujours s'immiscer dans ces sortes d'affaires, l'arrêta au moment où elle venait de commettre un fait du même genre. — Cette femme, ancienne cuisinière, âgée de 42 ans, se nommée Catherine Lefebvre ; elle est originaire d'Arlicbeke (Belgique.)

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, vers 8 heures du soir, dans les ateliers de M. Amédée Prouvost, rue du Fort. Le feu a été causé par la combustion spontanée de taines grasses en fermentation ; signalé au début, il a été éteint immédiatement. Les dégâts sont insignifiants.

Un sieur G... François, ouvrier cordonnier, a volé à Roubaix une somme de 290 francs, cet individu, originaire de Bruges, a jugé prudent de passer la frontière avec le produit de son larcin.

On a enterré samedi matin à Lille, dans le cimetière du Sud, Adriana Aarts, dite la *belle hollandaise*. Cette femme occupait une des voitures de salimbanque en station place Sébastopol. Elle était arrivée récemment dans notre ville avec l'intention de s'exhiber comme la plus pesante femme du monde, sinon la plus belle. Elle pesait en effet 205 kil. et était âgée de 37 ans. Il a fallu huit hommes robustes pour la transporter à sa dernière demeure, dit un de nos confrères.

Conseil municipal de Roubaix

SESSION DE FÉVRIER. — SÉANCE DU 25.

(Suite)

Présidence de M. DESCAT, maire.

Budget des hospices pour 1874.

M. Motte-Bossut : Depuis, Messieurs, il y eut une nouvelle lettre de l'administration des hospices et dont vous auriez pu prendre connaissance ; elle est du 18 février ; elle était jointe au rapport. Pour éclairer le débat, je crois indispensable de vous en faire connaître le contenu :

« La Commission administrative des hospices de la ville de Roubaix, à Monsieur le Maire.

« En notre séance du 3 courant, nous avons pris connaissance de la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 26 janvier dernier, au sujet de notre budget de 1864, modifié par suite d'une délibération du conseil municipal du 26 décembre dernier.

« Cette lettre nous confirme votre approbation de notre premier budget pour 1874, et votre promesse de présenter, en temps utile, une demande de crédit à inscrire au budget supplémentaire de la ville, afin de compléter la somme de 154,000 fr. que vous reconnaissez nécessaire au fonctionnement de nos services, tels qu'ils avaient été prévus par ce budget. Elle nous fait remarquer que les calculs qui ont servi de bases à nos premières évaluations budgétaires ne doivent plus être exacts, en raison des rabais obtenus aux adjudications ; elle nous déclare qu'il n'est jamais entré dans les intentions de l'administration municipale ni dans celles du conseil de diminuer l'importance des services de nos établissements hospitaliers ; elle nous dit ensuite qu'en présence de l'engagement moral de votre administration de suppléer, quand la nécessité en sera démontrée, à l'insuffisance de la première allocation, vous ne pouvez admettre que nous réduisions, dès aujourd'hui, le nombre des lits à l'hôpital, ni celui des vieillards assistés de l'hospice ; elle conclut en nous priant de conserver ce nombre de lits au

dérangé davantage, Raynal s'éloignait déjà.

Devant la porte du chalet, il congédia Petit-Pierre en lui disant :

— Tu raconteras à ta mère comment nous avons si maladroitement réveillé ce pauvre Gandoin !

Durant toute la journée suivante, les aboiements des chiens, force coups de feu retentirent dans les bois et dans les lieux grêrés d'alentour.

Il s'agissait d'une grande battue de fin d'automne, à laquelle étaient conviés tous les Nemrods de l'arrondissement.

Vers le soir, la famille Michaud vit reparaitre Paul Raynal en attirail de chasse, le carnier rempli, le fusil sur l'épaule.

Un autre chasseur l'accompagnait, dans lequel on reconnut le notaire Labarthe.

Le gendre du capitaine Lambert avait, surtout sous ce costume, cette magnifique prestance qui faisait de lui le type parfait du franc-tireur des Vosges.

— Permettez-moi, dit plaisamment l'avocat, de vous présenter notre tabellion le plus robuste et le plus beau... Hercule notaire !

Labarthe ne répondit que par un sourire de complaisance. Il était aussi grave que sur le banc des jurés. Ne connaissant pas sa position florissante, son bonheur conjugal, on aurait pu croire qu'une peine secrète assombrissait son front. Sa joue s'était creusée, ses traits avaient pâli.

— J'ai profité de cette occasion, dit-il à Jean Michaud, pour vous apprendre que les intentions de votre fils Justin sont réalisées. Tout est en règle... Voici

ner Madeleine.

— Buisson creux ! répondit le jeune avocat. Et pourtant j'étais sur sa trace ! Il courait devant moi... J'avais gagné du terrain... J'allais le joindre... Mais la nuit ! Pas de sentiers ! Le fuyard en connaissait ! Il m'a conduit vers des halliers inextricables... J'ai roulé, plus vite que je ne l'aurais voulu, dans le fond du ravin...

— Seriez-vous blessé ? l'interrompit Madeleine.

— Non, répliqua-t-il, quelques égratignures ! Après un léger étourdissement, lorsque je suis revenu à moi, le lièvre avait détalé. Plus personne ! Où étais-je ? Et comment m'en serais-je tiré ? Un bruit frappa mon oreille... je m'élançai de nouveau... Si c'était encore celui que je poursuivais ? Non. Au lieu de me fuir, on accourut à ma rencontre.

C'est maître Jean et son fils que je viens d'attirer sur une fausse piste. Ils me soutiennent, ils me guident, et nous voilà... bredouille !

Pendant ce récit, fait avec gaieté par le jeune avocat, les Michaud l'avaient ramené, sans qu'il s'en rendit compte, jusqu'à la porte de leur maison.

— Vous allez entrer chez nous, lui dit Madeleine, et vous rafraîchir... vous reposer un peu.

Raynal s'y refusait lorsque tout à coup, dans l'ombre, il sentit sa main saisie par deux petites mains, baisées par deux lèvres fraîches.

C'était Jeannette qui l'attirait en même temps vers le chalet.

— Impossible de résister davantage ! s'écria-t-il, ému par cette mette prière. Et, l'enfant fut sous son bras, il entra.

Une lampe fut promptement allumée,